

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### NOTIFICATION PAR LA BCE DU « SUPERVISORY REVIEW AND EVALUATION PROCESS » (SREP) 2023

BNP Paribas a reçu la notification par la Banque Centrale Européenne des résultats du *Supervisory Review and Evaluation Process (SREP)* 2023 qui indique les exigences de fonds propres et de ratio de levier sur base consolidée pour le Groupe.

L'exigence de fonds propres de *Common Equity Tier 1 (CET1)* que le Groupe doit respecter sur base consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2024 est de 10,02% (hors *Pillar 2 guidance*). Elle inclut 1,50% au titre du *G-SIB buffer*, 2,50% au titre du *Conservation buffer*, 1,11% au titre du *Pillar 2 requirement*<sup>1</sup> et 0,41% de coussin contra-cyclique<sup>2</sup>.

L'exigence de *Tier 1 capital* est de 11,81% (dont 1,40% au titre du *Pillar 2 requirement*).

L'exigence de *Total capital* est de 14,18% (dont 1,77% au titre du *Pillar 2 requirement*).

Le Groupe BNP Paribas se situe largement au-dessus des exigences réglementaires, avec au 30 septembre 2023 un ratio CET1 de 13,44%<sup>3</sup>, un ratio Tier 1 de 15,55%<sup>3</sup> et un ratio Total Capital de 17,80%<sup>3</sup>. L'objectif de ratio CET1 du Groupe à l'horizon 2025 est de 12%.

L'exigence de ratio de levier que le Groupe doit respecter sur base consolidée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 est de 3,85% (hors *Pillar 2 guidance*). Le Groupe BNP Paribas se situe largement au-dessus des exigences réglementaires, avec au 30 septembre 2023 un ratio de levier de 4,49%. L'objectif de ratio de levier du Groupe à l'horizon 2025 est de 4,3%.

<sup>1</sup> L'exigence de CET1 au titre du *Pillar 2 requirement* inclut désormais 100% de la surcharge au titre des expositions non-performantes sur les encours de crédit anciens accordés avant le 26 avril 2019.

<sup>2</sup> Calcul sur la base des actifs pondérés au 30.09.23, non prise en compte de l'impact de 0,18% lié au relèvement du coussin contra-cyclique de la France à partir du 2 janvier 2024.

<sup>3</sup> CRD5 y compris dispositions transitoires IFRS 9.



## A propos de BNP Paribas

BNP Paribas est la première banque de l'Union européenne et un acteur bancaire international de premier plan. Elle est présente dans 65 pays et rassemble près de 185 000 collaborateurs, dont plus de 145 000 en Europe. Le Groupe détient des positions clés dans ses trois grands pôles opérationnels : Commercial, Personal Banking & Services pour l'ensemble des banques commerciales du Groupe et plusieurs métiers spécialisés parmi lesquels BNP Paribas Personal Finance ou encore Arval ; Investment & Protection Services pour les solutions d'épargne, d'investissement et de protection ; et Corporate & Institutional Banking, centré sur les clientèles Entreprises et Institutionnels. Fort d'un solide modèle diversifié et intégré, le Groupe accompagne l'ensemble de ses clients (particuliers, associations, entrepreneurs, PME, grandes entreprises et institutionnels) pour les aider à réaliser leurs projets en leur proposant des services de financement, d'investissement, d'épargne ou de protection. En Europe, BNP Paribas est composé de quatre marchés domestiques : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg. Le Groupe déploie également son modèle intégré de banque commerciale dans les pays du bassin méditerranéen, en Turquie et en Europe de l'Est. Acteur bancaire international de premier plan, le Groupe dispose de plateformes et de métiers leaders en Europe, d'une forte présence dans la zone Amériques, ainsi que d'un dispositif solide et en forte croissance en Asie-Pacifique. BNP Paribas met en œuvre dans l'ensemble de ses activités une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale lui permettant de contribuer à la construction d'un futur durable, tout en assurant la performance et la stabilité du Groupe.

## Contact presse

Sandrine Romano – [sandrine.romano@bnpparibas.com](mailto:sandrine.romano@bnpparibas.com) / +33 6 71 18 23 05